



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 89800

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'apprentissage qui est l'une des pistes les plus sûres pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes auxquels il apporte un métier, des compétences et un savoir-être dans l'entreprise. Compte-tenu de la baisse du nombre d'entrées en apprentissage dans notre pays, il souhaite connaître si le Gouvernement entend mettre en place un pilotage efficace, rationalisé et décentralisé de l'apprentissage au niveau de chaque région et instituer un plan national pour l'apprentissage digne de ce nom, avec des objectifs chiffrés et des financements sur une durée de cinq ans et chaque année un débat parlementaire sur l'apprentissage.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89800

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7559